CSE du 29 octobre 2026
Déclaration préalable de la CGT

Jeunes, personnels de l'éducation nationale, des hôpitaux, salariés du privé, retraités, parents d'élèves, agents de France Travail : nous avons été nombreux et nombreuses dans les rues ces derniers jours. Nos revendications sont les mêmes : des moyens pour les services publics et l'augmentation des salaires et des traitements !

Les raisons de notre colère sont nombreuses. Vie chère, conditions de travail dégradées, dévoiement des missions, avenir incertain… Notre nombre, c'est notre force ! Plus que jamais, nous avons les moyens de peser sur le Projet de Loi de Finance 2027 et sur les décisions politiques.

Ce Projet de Loi de Finance (PLF) 2027 prévoit : une baisse de la subvention de l'Etat à France Travail de 18% par rapport à 2026 et de 30% par rapport à ses engagements de la Convention Tripartite Etat UNEDIC France Travail soit - 400 millions d'€ ! La suppression totale du financement du Plan d'investissement dans les compétences, réduit considérablement nos capacités à accompagner les personnes privées d'emploi. La suppression de 400 postes en 2027 (s'ajoutant aux 515 de 2026 et 280 de 2025).

Or, dans un contexte de chômage en hausse, c'est exactement le contraire de ce qu'il faudrait faire ! Nos conditions de travail se dégradent de plus en plus rapidement. Les prévisions du PLF vont aggraver une fois de plus notre situation.

Face à cela, hormis l'utilisation de la violence et de la répression, la réponse de notre Directeur Général s'inscrit dans la même veine que celle du macronisme finissant : une même volonté de poursuivre une politique néfaste du « quoi qu'il en coute » le tout mêlée d'une forte dose de mépris.

La mise en œuvre du plan d'efficience, de la réorganisation de France Travail comme des Nouvelles Modalités d'Accompagnement sont des méthodes de gestion d'une pseudo pénurie qui ne peuvent qu'avoir des conséquences néfastes sur la qualité du service rendu comme sur la santé physique et mentale des salariés de France Travail.

Dans le même temps, le même DG n'hésite pas à exercer un odieux chantage afin de couper court aux NAO en exigeant un accord là où il aurait pu, comme en 2024, décider une augmentation de manière unilatérale.
La CGT regrette d'avoir été le seul syndicat représentatif à n'avoir pas cédé à ce chantage. Nos syndiqués ont quasi unanimement refusé que la CGT signe un accord sur les salaires qui ne représentera que 0.37% d'augmentation au titre de 2026 alors même que les prévisions de l'INSEE pour l'inflation en 2026 sont de 3%. Depuis 2017, le décalage entre les salaires et l'inflation représente une perte moyenne de près de 20% pour les agents.

Et que dire de la situation des agents de droit public et des « discussions qui se poursuivent avec les tutelles » à part que là encore le DG nous mène en bateau, mais est-ce bien étonnant.

La CGT France Travail Pays de la Loire appelle l'ensemble des salariés de notre établissement, quelques soient leur fonction, et y compris l'encadrement supérieur, à faire part de leur colère et de leur détermination à transformer cette colère en acte par leur participation massive à la grève et aux manifestations prévues le 5 novembre prochain pour exiger et obtenir notamment :

- L'augmentation du point d'indice et des salaires,
- L'augmentation des effectifs en CDI, et la titularisation des CDD qui le souhaitent,
- La fin du jour de carence pour les agent.es de droit public,
- L'abrogation de la Loi Plein Emploi,
- L'arrêt du plan d'efficience et des réorganisations,
- Des moyens pour les services publics.

La CGT France Travail Pays de la Loire propose dès aujourd'hui à l'ensemble du personnel, lors d'heures d'information syndicale, de débattre ensemble afin d'élever le rapport de force, réussir le 5 novembre et préparer la suite pour gagner.